



Association Seignosse Océan

Association des résidents de Seignosse Océan

Information aux adhérents du 5 août 2020

Madame, Monsieur, chers adhérents, chers amis

Ce compte rendu, bien qu'assez long (trop sans doute !) ne saurait évidemment se substituer au rapport moral complet qui vous aurait été présenté en assemblée générale, si celle-ci avait pu se tenir dans des conditions suffisantes à préserver la sécurité sanitaire de toutes et tous.

C'est en relation avec les services de la Municipalité que nous avons sagement décidé d'annuler cette assemblée, qui, si les conditions l'autorisent en toute sécurité avant l'automne, sera reportée.

J'évoquerai successivement :

- La situation de notre association, son évolution.
- Les actions menées et celles en cours.

1. La situation de notre association :

1.1 Le Conseil d'administration.

Sans doute est-il utile que vous sachiez qui vous administre ?

Conformément à nos statuts, le conseil est renouvelé régulièrement. Il se rajeunit et se compose de dix personnes : 6 hommes et 4 femmes.

Le bureau actuel est composé :

- d'un président : Pierre Frenot
- d'un vice-président : Marcel Gicquel
- d'un secrétaire : Léo Loré
- d'un trésorier : François Darmaillacq

Plusieurs administrateurs, participent directement à la gestion et à nos travaux :

- gestion du fichier adhérents : Cécile Conan Frauciel
- gestion du site internet : Jacques Davan
- conseil en urbanisme : Frédéric Viel
- conseil en communication : Amélie Nollet
- conseil en immobilier : Carole Boyer
- relation avec les associations : Annie Minvielle

En plus de leurs missions spécifiques, les administrateurs, représentent chaque fois que possible, l'association dans diverses réunions et groupes de travail. Une majorité de ces bénévoles exerce une activité professionnelle ou annexe parfois très prenante. Nous comptons sur vous pour faciliter leur action : paiement des cotisations en début d'année civile, envoi des changements d'adresses postales ou internet, de téléphone...

Pour des raisons exclusivement liées à la simplification des procédures de leur mise en place, nous proposerons une modification statutaire qui leur permettra (contrairement aux règles statutaires en cours) de prendre leurs fonctions dès leur acceptation en CA. La validation définitive étant, évidemment, toujours approuvée en assemblée générale.

Le mandat du président est à renouveler en 2021. N'hésitez pas à vous investir à nos côtés en faisant connaître vos candidatures au conseil d'administration.



Association Seignosse Océan

Association des résidents de Seignosse Océan

1.2. Changement calendaire des cotisations (rappel).

Depuis notre AG 2019, la cotisation annuelle de **toujours 15 euros** court du **1^{er} janvier au 31 décembre** de la même année. Ce qui, pour ceux qui paient à heure et à temps, ne change rien. Un certain nombre d'entre vous sont en retard de leur cotisation 2020.

Merci de penser à régulariser votre situation.

1.3. Le nombre de nos adhérents.

Le nombre de nos adhérents continue à augmenter. Nous étions au 1^{er} juin dernier exactement **200 inscrits** (185 en 2019). Quelques anciens, pionniers de la station, sont récemment décédés, nous avons une pensée bien amicale et émue pour eux et leur famille. D'autres ont déménagé. D'autres, n'ayant pas donné « signe de vie » depuis deux ans au moins seront rayés de nos listes en fin d'année (une quinzaine), mais de nouvelles adhésions compensent régulièrement ces départs. Nous accueillons ces nouveaux associés avec plaisir et espérons répondre à leurs attentes.

Il est important que notre fichier reste rigoureusement tenu à jour. A ce titre, merci de bien vouloir nous informer des changements, nous concernant, qui surviennent dans vos vies.

1.4. Les finances :

L'exercice 2019 s'est terminé le 30 avril 2020.

Il montre un résultat très positif. Nos finances sont bien maîtrisées. Nos produits s'élèvent à 3571 euros, nos charges à 2255 euros (AG 2019 incluse pour 919 e). Le résultat net est donc de 1315 euros pour 1203 en 2019. Notre actif au 12 juin dernier était de 15197 euros contre 13647e un an plus tôt.

La possibilité de régler votre cotisation directement sur internet, pour ceux d'entre vous qui le souhaiteront, sera bientôt possible. Nous avons initié la procédure auprès de notre banque (Crédit Mutuel). Vous recevrez une information complète dans les semaines qui viennent sur cette possibilité.

Un certain nombre de cotisations, toujours de 15 euros depuis 20 ans, étaient c'est vrai, habituellement réglées lors de l'assemblée générale. L'annulation de notre AG explique quelques retards qui seront, nous l'espérons, rapidement régularisés.

Merci à François Darmaillacq pour son efficacité, sa réactivité et sa disponibilité malgré des activités professionnelles très chargées.

En conclusion de cette première partie je vous dirai que notre association se porte certes assez bien, mais que **pour rester crédibles et représentatifs, il est pourtant impératif de continuer à nous développer auprès des nouveaux résidents, de ceux qui ne nous connaissent pas (ils sont encore trop nombreux), et surtout des jeunes qui forment l'avenir de la station.**

Dans ce cadre, nous avons encore un long travail de communication et de persuasion à effectuer. Vous êtes concernés. Nous comptons sur vous tous.

2. Les ACTIVITES menées et en cours depuis notre dernière AG.

Nous vous écrivons assez régulièrement pour vous faire part de nos travaux et des évolutions les plus significatives sur Seignosse où sur la communauté de communes de MACS. Deux éléments essentiels sont, avant toute autre chose, à noter cette année.

- Les élections municipales
- Le confinement



Association Seignosse Océan

Association des résidents de Seignosse Océan

- **Les élections municipales** se sont déroulées le 15 mars dernier, juste avant le confinement. A l'issue d'une campagne électorale, restée à notre avis relativement calme et sans débordements excessifs, c'est la liste menée par **Pierre Pecastaings** qui s'est imposée avec **52,98 %** des voix. La participation de 58 %, ayant été, à priori, assez élevée au regard de celle enregistrée dans le reste du pays.
Ce changement, qui a pu surprendre, est néanmoins pour nous l'occasion de noter les réalisations opérées dans de nombreux domaines par la Municipalité sortante qui ne saurait être accusée ou « taxée » d'immobilisme. Nous remercions l'équipe sortante pour avoir accepté de nous rencontrer et de nous écouter très régulièrement, et pour avoir utilement et souvent positivement concerté sur plusieurs dossiers prégnants.
Nos statuts nous imposent de laisser le soin à chacun d'évaluer les raisons qui ont pu justifier une victoire si large de la nouvelle équipe.
Dans cet esprit, nous avons, comme vous tous, certes veillé à nous informer, mais nous nous sommes gardés d'intervenir autant que possible avant et après l'élection dans le but d'éviter toute polémique inutile qui irait à l'encontre du « bien vivre ensemble ».

Nous souhaitons, bien évidemment, la bienvenue et pleine réussite à Pierre Pecastaings et à son équipe, avec laquelle nous souhaitons entretenir de franches et positives relations.

Le confinement

En dehors du ressenti personnel des uns et des autres sur cette période compliquée pour tous, il est évident que le confinement, globalement respecté, a quasiment bloqué, pendant trois mois, la totalité des activités normales d'une association comme la nôtre : administrations et services publics fermés ou peu accessibles, réunions annulées, déplacements compliqués, etc.

2.1. Principales actions menées depuis l'AG 2019.

2.1.1 Activités courantes :

En dehors de la période de confinement évoquée ci-dessus, nos activités courantes sont restées sensiblement du même ordre qu'en 2019 :

- présence régulière aux réunions du Conseil municipal,
- présence aux réunions de MACS et à celles de nos partenaires du GAP 40,
- rencontres et visites sur le terrain,
- rendez-vous fréquents avec les élus,
- courriers réguliers (nuisances sonores, impôts fonciers, vitesse excessive, incivilités...), qui permettent à notre association certes de dénoncer certains faits mais surtout de poser, chaque fois que possible, les questions utiles à faire valoir nos propositions et nos soucis et, en général, de contribuer à leur résolution
- Notre Bureau a déjà rencontré à deux reprises le nouveau Maire et quelques-uns de ses collaborateurs :
 - o le 6 juin dernier pour une présentation de notre association et quelques-uns de nos dossiers importants. Nos informations des 15 et 20 juin derniers vous ont rendu compte de cette rencontre (voir notre site internet dans la rubrique informations 2020).



Association Seignosse Océan

Association des résidents de Seignosse Océan

- Plus récemment, le 30 juillet, nous avons été conviés à une première réunion de concertation relative au **dossier FALEP**. Le compte rendu succinct de cette réunion figure ci-dessous ;

2.1.2. Activités en rapport avec les dossiers spécifiques.

Evolution du dossier FALEP : l'historique figure dans la rubrique [« dossiers »](#) de notre site internet.

Le 30 juillet dernier, à la demande du service urbanisme, une réunion a été organisée sur le devenir du terrain dit « de la FALEP ». Nous étions reçus avec le collectif FALEP, (avec lequel nous nous étions concertés la veille), par le Maire, son premier adjoint et la responsable de l'urbanisme.

- **La nouvelle municipalité abandonne le projet de construire un complexe hôtelier sur ce terrain de 2ha ainsi que le transfert du centre aéré à l'ancien Club House.** Ce projet avait lors de sa présentation dans la presse, entraîné une « levée de boucliers » et notre association avait, rappelons-le, critiqué en son temps ce projet et la méthode suivie.
- La consultation s'est déroulée selon le schéma suivant :
 - Un état des lieux : surfaces, contraintes, situation au cœur d'un quartier résidentiel déjà sollicité par les nuisances...
 - Cadrement réglementaire relatif au foncier : PLUi, respect du SCOT, densité de l'habitat, etc.
 - Examen des critères de reconversion du site pour évaluer en une première approche les desideratas des riverains représentés par le collectif FALEP et notre association : implanter un commerce ? un centre médical ? un local administratif ? des logements ? si oui, de quel type et sous quelles formes juridiques ? Problèmes de voirie, d'inondations...). Une discussion à priori franche s'est déroulée où plusieurs solutions ont été envisagées et diverses questions posées. Finalement un accord s'est construit : le centre aéré reste là, même si la décision n'est pas encore prise de le réhabiliter ou de le reconstruire : des logements individuels seront bâtis sur une hauteur maximale R+1 et sur une densité moyenne permettant le maintien de larges espaces verts, l'objectif étant de favoriser une habitation « à l'année ». Les fonds recueillis, en cas de vente d'une partie du site, servant à financer la remise en état du centre aéré.
 - Organisation de la démarche : la mairie prévoit de reconduire la concertation cet automne pour présenter des projets plus avancés. Nous en serons bien sûr partie prenante. A suivre donc.

Bourdaines.

Nous avons, à plusieurs reprises, attiré l'attention de la Municipalité sortante sur l'état lamentable du parking principal et sur les soucis des résidents proches du parking Sud du fait de la présence permanente des véhicules de certains surfeurs qui estiment, à priori, que les lieux leur appartiennent... sans être dérangés par la Police. La municipalité sortante a effectué quelques légers travaux sur les trous les plus dangereux et reportait son action dans le cadre d'un projet plus général sur ce parking. Il sera par ailleurs intéressant de connaître les projets de la Municipalité concernant l'ancien club house et son environnement...



Association Seignosse Océan

Association des résidents de Seignosse Océan

Estagnots

Après de nombreuses demandes, concertations et propositions de notre association, les voies d'accès à la plage des Estagnots sont presque terminées. Des pistes cyclables (avec encore une discontinuité), des emplacements de parking réservés aux cycles existent ainsi que des trottoirs réservés aux piétons. Le gros problème reste que les automobilistes indécents se garent impunément sur les trottoirs et les pistes cyclables. Le problème de l'intersection de l'Avenue du Rayon vert et de l'Avenue de l'Orée reste à traiter....A suivre.

Aménagements de pistes cyclables indispensables sur et aux abords de la station

Par lettre du 17 février dernier adressée au Président du Conseil Départemental des Landes et à MACS, nous avons proposé (justificatifs et plans à l'appui), la mise en place de travaux sécuritaires, notamment pour les piétons et les cyclistes sur l'Avenue des Tucs et du Tuc Dous Brocs ainsi que sur l'Avenue du Bayonnais. Un exemplaire de ce dossier a été remis au nouveau Maire de Seignosse.

Dans la mesure où une nouvelle assemblée a été mise en place à MACS à l'issue des élections municipales, ce dossier a été récemment retransmis par courrier avec AR à cette instance qui en a reçu la compétence. Ce dossier, officiellement soutenu par la Municipalité est important. Nous le suivrons avec intérêt. ([copie disponible sur notre site internet rubrique information du 14 mars 2020](#))

Impôts fonciers sur les propriétés bâties : voir notre lettre du 18 novembre 2019 adressée au Président du Conseil départemental des Landes et relative aux augmentations substantielles et successives des impôts fonciers ([copie disponible sur notre site internet rubrique information du 18 octobre 2019](#))

Pley - Dunes blanches : l'historique de ce dossier, aux multiples rebondissements, est, pour rappel, traité sur notre site internet rubrique « [dossiers](#) ».

Le souci de plusieurs riverains réside dans la crainte des nuisances potentielles induites par une circulation plus importante sur l'avenue du Pley et les dangers réels du carrefour avec l'Avenue des Tucs. Nous étions intervenus avec succès, pour faire en sorte que, durant les travaux, les nombreux camions et véhicules de chantier n'empruntent pas l'avenue du Pley, mais celle de la Clairière pour rejoindre l'Avenue Chambrelent.

Notre dossier concernant l'aménagement de l'Avenue des Tucs (voir ci-dessus), pourrait amener une solution pour sécuriser ce carrefour dangereux. Sauf informations spécifiques ou nouvelles, aucune réponse probante (sauf limitation de vitesse) n'a été apportée à ce jour sur certaines propositions émises par plusieurs riverains.

Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) :

Par lettre du 24 octobre 2019, notre association a donné son avis sur le projet de plan local d'urbanisme intercommunal. (*Document disponible au siège de l'association sur demande*).

Ce dossier très complexe, d'une importance capitale pour l'urbanisme local des années à venir, a finalement été approuvé fin février 2020 par MACS après quatre ans de travaux et plusieurs modifications imposées à divers niveaux, notamment par la Préfecture des Landes. Il peut être consulté sur le [site internet de MACS](#).



Association Seignosse Océan

Association des résidents de Seignosse Océan

Partenariat avec les associations voisines (GAP 40).

Le protocole signé depuis plus de deux ans avec les cinq autres associations qui, dans de nombreux domaines ont à se soucier de problèmes identiques aux nôtres vit et progresse.

Le confinement et les contraintes liées à l'organisation de réunions plénières, n'ont pas permis, en dehors de travaux automnaux fin 2019, de réaliser entièrement les différents programmes prévus avec nos partenaires. Le lien est maintenu. Des rencontres sont d'ores et déjà programmées à la rentrée.

Les problèmes d'éclairage public défectueux ou détruits dans de nombreux endroits. (vu en 2019)

Le programme de rénovation se poursuit doucement. Quelques avenues et quartiers ont été concernés fin 2019 et en 2020. **N'hésitez pas à nous faire part de vos soucis observés localement.**

Nos demandes répétées sur ce dossier sécuritaire portent leurs fruits. A suivre.

Protection de la dune :

L'évolution de ce dossier largement régional, est suivie à de nombreux niveaux car la protection de la dune est enfin reconnue comme stratégique à la vie sur la majorité du littoral aquitain.

Comme nous l'avons souligné l'an dernier, interdire tous les accès sauvages à la dune sur un littoral de plus de 6 km est un vœu pieux, nous le savons, mais l'information, la prévention opèrent peu à peu et les actions concrètes menées marquent la volonté des uns et des autres d'avancer sur ces problèmes pourtant stratégiques pour tous. Il reste beaucoup à faire.

Comme déjà souligné, notre association s'efforce, chaque fois que possible même modestement d'amener sa pierre à l'édifice :

- participation aux opérations de nettoyage des plastiques sur la dune,
- mise en place, en relation avec l'ONF et la Municipalité, d'ajoncs sur quelques zones à risque de la dune.

Cette opération, initialement prévue en avril au Penon, n'a pas pu (Covid oblige) être effectuée cette année. Des contacts très récents avec le responsable local de l'ONF pourraient aboutir sur une action à l'automne. Nous avons l'assurance d'être soutenus par la nouvelle municipalité.

Nous soulignons comme l'an dernier, l'excellent travail de paillage réalisé en de nombreux endroits sur Seignosse par l'ONF entre l'automne et l'hiver 2019/2020. C'est un travail difficile, mais réparateur et stratégique pour fixer le sable et la végétation lors des tempêtes notamment.

Partage de l'espace proche des plages :

L'espace public proche de l'océan doit, peu à peu, être réservé aux cyclistes et aux piétons. Des parkings privilégiés proches de l'océan devant être réservés aux seuls handicapés et aux services de secours. Nous veillerons à ce que ces dispositions deviennent peu à peu la règle, comme c'est le cas et la politique dans de nombreux endroits en France et dans le monde aujourd'hui.

Lutte contre les inondations :

La Municipalité, après plusieurs évolutions notamment sur la nature des travaux à opérer, a effectué les travaux prévus. Ils ont été expérimentés lors des dernières inondations. Ce dispositif est-il efficace ?

Les avis sont partagés.



Association Seignosse Océan

Association des résidents de Seignosse Océan

Néanmoins, nous maintenons l'une de nos convictions profondes sur ce dossier : en dehors des épisodes violents que subi Seignosse à certains moments de l'année, et qui rentrent dans l'exceptionnel, il nous semble évident qu'un entretien régulier des avaloirs d'eaux pluviales toujours ensablés dans leur très grande majorité, serait à même de réduire considérablement les nuisances causées par les inondations en plusieurs endroits sensibles....

Problème de l'argent liquide sur la station en saison ;

Malgré les demandes répétées des résidents et des touristes, un seul distributeur d'argent liquide était jusqu'à présent disponible en saison au Penon. Ce qui était totalement insuffisant notamment les jours de marché.

De nouveaux distributeurs ont été très récemment installés qui ne manqueront pas de satisfaire, enfin, clients et commerçants.

Autres dossiers régulièrement évoqués et à suivre :

- Incivilités, vitesse excessive en de nombreux endroits (Avenues : du Penon, des Tuks, Sporting...)
- Présence anormale et déjections de chiens en liberté sur toute la station en particulier sur les plages
- Nuisances sonores, notamment au Penon à proximité de la nouvelle aire de glisse
- Bancs supplémentaires au-dessus des plages. Des évolutions sensibles ont été observées notamment au Penon. Quelques bancs en béton et caillebotis ont certes été ajoutés ces dernières années au-dessus des plages.

Un accès facile et sécurisé au-dessus des plages est vraiment un minimum qui doit impérativement être réalisé partout au profit de nos anciens et des personnes à mobilité réduite. L'aménagement des accès difficiles à certaines plages (Bourdaines Nord par ex) est encore compliqué.

- L'évolution du Forum reste un dossier d'actualité

Des réponses ont certes été apportées, ici et là, à ces diverses questions par les élus.

De nombreux problèmes restent encore en suspens. **N'hésitez pas à nous en faire part.**

CONCLUSION : Voies à suivre.

Vous le savez, je vous le répète souvent, il ne suffit plus aujourd'hui, sauf si l'on est fort et représentatif, de contester ou demander pour obtenir. Il faut instruire, proposer et évaluer dans des dossiers crédibles et argumentés sans lesquels nos exigences risquent fort de se perdre dans la mille-feuille de plus en plus épais de notre administration tentaculaire et anonyme.

Dans cet esprit, je vous renouvelle donc ma demande de l'an dernier :

Notre association a besoin de bonnes volontés actives et de compétences dans les domaines les plus variés comme :

- l'urbanisme
- l'organisation et la gestion des nouvelles collectivités territoriales
- le droit civil et administratif, loi « littoral », etc.

Ces compétences, sont le gage de notre efficience auprès des décideurs dans les dossiers sensibles sur lesquels nous sommes amenés à donner des avis ou proposer des solutions.

Merci aux volontaires de bien vouloir se faire connaître.



Association Seignosse Océan

Association des résidents de Seignosse Océan

Communiquer :

Chacun conviendra qu'aujourd'hui, la communication règne en maître dans tous les domaines et toutes les structures de la société que j'appellerai "vivante". L'information est reine, on peut même regretter qu'à certains moments, elle soit ou devienne trop pesante.

Pour survivre et éventuellement prospérer, une association même modeste comme la nôtre doit se faire connaître et susciter des adhésions.

Lors des assemblées générales 2015, 2016, 2017, 2018, 2019, j'avais déjà évoqué ce sujet en vous disant que nous avons la volonté d'une part de mieux communiquer ensemble et d'autre part celle de mieux nous faire connaître.

Nous sommes encore très perfectibles dans ce domaine, mais je crois qu'un bon cap est pris.

Je vous ferai la même conclusion que les années précédentes.

Notre association est certes efficace. Elle doit néanmoins, pour rester crédible, suivre les voies qui sont tracées par le monde qui nous entoure : adaptations aux mutations administratives, valorisation des compétences et des savoirs utiles pour rester une vraie force de proposition, de concertation et de citoyenneté pour atteindre nos objectifs pour le bien de nous tous.

Chacun doit y participer en nous faisant remonter vos observations et en proposant si possible des solutions pour le bien de tous.

Bon été 2020 à toutes et à tous

Pour le Conseil d'administration, le président

Pierre Frenot

www.seignosseocéan-residents.com